



	1CG	2CG
Nombre de périodes	3	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC)

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 1	Des notions de base doivent être acquises par les élèves dans les thèmes suivants : • Démocratie et fonctionnement institutionnel de la Suisse. • Principaux enjeux démographiques mondiaux. • Géopolitique de la première moitié du XXe siècle. Une éducation aux médias, notamment en suivant l'actualité, doit permettre de développer les compétences suivantes : • Réflexion sur la différence de traitement de l'information selon le média (entre médias du même type ou entre médias de types différents) et analyse de leur pertinence. • Réflexion sur la traçabilité de l'information (sources, présentation des principaux médias romands, etc.).
----------------	---



Degré 2	Les thèmes suivants sont traités : • Civisme et actualité politique suisse. • Géopolitique de la 2ème moitié du XXe siècle. • Inégalités de développement. Un approfondissement de l'éducation aux médias, notamment en suivant l'actualité, doit permettre de développer les compétences suivantes : • Réflexion sur la manière dont les jeunes s'informent en Suisse. • Réflexion sur le fonctionnement des médias.
----------------	---

4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.
-

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.



Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.

Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 1 : l'élève est capable de présenter un sujet complexe par oral et écrit à l'aide d'un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).
- Au degré 2 : l'élève est capable de présenter un sujet par oral et écrit à l'aide d'un outil multimédia (sites internet, vidéo, Powerpoint, etc.).

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.



Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 1, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui concernent l'éducation aux médias et la présentation d'un sujet par oral à l'aide d'un appareil numérique.
- Plus spécifiquement au degré 2, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui concernent l'éducation aux médias et la présentation d'un sujet par oral à l'aide d'un appareil numérique ; dans la mesure du possible chaque classe participe à la semaine des médias.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année, ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMENS

Pas d'examen en fin de 2CG.



	3PE
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE : HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE – DOMAINE PROFESSIONNEL PÉDAGOGIE

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les thèmes suivants sont traités : • Intégration sociale et égalité des chances dans un monde en mutation (par exemple, dans le cadre des migrations). • Géopolitique contemporaine. • Problématique(s) environnementale(s).
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.



Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 3 : l'élève est capable d'analyser un texte, une image et une carte, puis de réaliser une carte heuristique à partir des documents pour cartographier sa réflexion sur un thème.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.

Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 3, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui permettent d'analyser un texte, une image et une carte et la réalisation de cartes heuristiques.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMEN

L'examen oral dure 15 minutes. Il porte sur les thèmes de la 3^{ème} année ainsi que sur toutes les compétences développées depuis la 1^{ère} année.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^{ème} année.
2. L'élève a 15 minutes de préparation pour réaliser une carte heuristique qui explique le document et le met en perspective. Ce travail est réalisé à l'aide d'un/e logiciel/ application installé/e sur un appareil numérique mis à disposition par le LJP. Cet appareil numérique ne peut être utilisé que pour cette tâche.
3. L'examen dure 15 minutes : l'élève présente la carte heuristique, puis le jury pose des questions sur la carte, le document et le thème lié au document. Le jury peut également vérifier les compétences développées depuis la 1^{ère} année.



	3SA
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE –

DOMAINE PROFESSIONNEL SANTÉ

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les thèmes suivants sont traités : • Migrations (histoire et actualité). • Géopolitique contemporaine. • Problématiques environnementales et leurs implications sur la santé humaine.
----------------	---



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.

Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.



Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 3 : l'élève est capable d'analyser un texte, une image et une carte, puis de réaliser une carte heuristique à partir des documents pour cartographier sa réflexion sur un thème.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.

Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 3, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui permettent d'analyser un texte, une image et une carte et la réalisation de cartes heuristiques.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMEN

L'examen oral dure 15 minutes. Il porte sur les thèmes de la 3^{ème} année, ainsi que sur toutes les compétences développées depuis la 1^{ère} année.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

4. L'élève tire au sort un document qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^{ème} année.
5. L'élève a 15 minutes de préparation pour réaliser une carte heuristique qui explique le document et le met en perspective. Ce travail est réalisé à l'aide d'un/e logiciel/ application installé/e sur un appareil numérique mis à disposition par le LJP. Cet appareil numérique ne peut être utilisé que pour cette tâche.
6. L'examen dure 15 minutes : l'élève présente la carte heuristique, puis le jury pose des questions sur la carte, le document et le thème lié au document. Le jury peut également vérifier les compétences développées depuis la 1^{ère} année.



	3TS
Nombre de périodes	2

PLAN D'ÉTUDES POUR LA DISCIPLINE :

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, CIVISME (HGC) SPÉCIFIQUE –

DOMAINE PROFESSIONNEL TRAVAIL SOCIAL

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE FORMATION

En « Histoire – Géographie – Civisme » (ci-après HGC), branche à vocation interdisciplinaire, l'approche historique amène à comprendre l'évolution humaine à travers les événements du passé et permet ainsi de mieux se repérer dans une actualité sans cesse changeante. L'approche géographique permet aux élèves d'appréhender les relations complexes entre l'homme, le milieu et l'espace. L'éducation civique permet à l'élève de se familiariser avec les processus de décision qui façonnent notre vie.

2. COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Les élèves peuvent :

- analyser les événements et les développements déterminants des époques traitées ;
- effectuer une analyse critique des sources historiques utilisées ;
- s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle ;
- comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique ;
- saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels ;
- connaître des peuples et des cultures différentes ;
- utiliser un raisonnement multiscalaire afin d'appréhender l'ensemble d'une problématique ;
- distinguer les faits et les opinions dans le domaine public ;
- maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique ;
- comprendre le fonctionnement des institutions d'un État.

3. DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Degré 3	Les thèmes suivants sont traités : • Migrations (histoire et actualité). • Géopolitique contemporaine. • Problématiques environnementales et leurs implications sur notre société. Dans les trois options, l'actualité politique en Suisse et/ou dans le monde est également suivie en 3^{ème} année. Les compétences acquises en matière d'éducation aux médias sont exercées et consolidées.
----------------	--



4. CONTRIBUTION DE LA DISCIPLINE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Autonomie

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences réflexives

L'enseignement d'HGC :

- permet de développer une aptitude à la critique, à la réflexion et au jugement autonome ;
- incite les élèves à pratiquer une pensée systémique ;
- offre la possibilité aux élèves de pratiquer l'autocritique.

Compétences sociales

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de pouvoir travailler en équipe ;
- permet et demande aux élèves de défendre leurs propres opinions et leurs intérêts à l'égard d'autrui ;
- permet aux élèves de développer une attitude de respect, de tolérance, de solidarité et d'empathie.

Compétences d'expression

L'enseignement d'HGC :

- demande aux élèves de savoir s'exprimer par écrit et oral dans un français clair, précis et adapté au contexte ;
- demande aux élèves de savoir communiquer de manière appropriée lorsqu'elles et ils utilisent des outils numériques.
-

Aptitude au travail et à l'apprentissage

L'enseignement d'HGC :

- permet et demande aux élèves de développer des stratégies d'apprentissage et de travail ;
- demande aux élèves d'agir en se fixant un/des objectif/s précis ;
- demande aux élèves de savoir gérer leur temps.



Compétences en informatique

L'enseignement d'HGC demande aux élèves de :

- savoir entreprendre une recherche sur internet ;
- être capables d'évaluer des sources d'information ;
- utiliser correctement les sources et éviter le plagiat ;
- concevoir et formater des rapports de plusieurs pages avec un outil numérique ;
- réaliser des présentations orales soutenues uniquement par un appareil numérique ;
- produire des cartes heuristiques à l'aide d'un appareil numérique ;
- savoir utiliser les fonctions multimédias simples (images et son) des appareils numériques.

Aptitudes pratiques

- Au degré 3 : l'élève est capable d'analyser un texte, une image et une carte, puis de réaliser une carte heuristique à partir des documents pour cartographier sa réflexion sur un thème.

5. MOYENS DIDACTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

De manière générale, l'enseignant·e favorise une démarche active chez l'élève, en privilégiant par exemple :

- L'analyse théorique pour appréhender les réalités et les événements contemporains, pour utiliser le raisonnement multiscalaire, pour maîtriser les notions et le vocabulaire de base de la vie publique.
- L'étude de cas pour connaître des peuples et des cultures différentes, pour comprendre la façon dont les sociétés organisent l'espace géographique.
- L'initiation à la recherche pour saisir les interactions existantes entre les écosystèmes et les facteurs économiques, politiques et socioculturels.
- L'analyse et la critique des sources pour examiner les problèmes d'actualité avec des méthodes historiques, pour s'informer avec objectivité, s'orienter dans la multiplicité des informations et se forger une opinion personnelle.
- Le débat pour distinguer entre faits et opinions et prendre conscience des droits personnels dans le domaine public, pour comprendre le fonctionnement des institutions d'un État et les processus de formation d'une opinion politique, pour développer une attitude de respect, de tolérance et de solidarité et pour accepter des avis contraires

Dans la mesure du possible, des activités extrascolaires sont organisées (visites de musées, institutions politiques, manifestations, etc.).

Concernant l'éducation aux médias, l'enseignant·e mettra à disposition des élèves des outils méthodologiques spécifiques adaptés à leur degré.

Par exemple :

- Plus spécifiquement au degré 3, l'enseignant·e utilise les fiches méthodologiques réalisées par les enseignant·e·s qui permettent d'analyser un texte, une image et une carte et la réalisation de cartes heuristiques.



6. MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque année, l'enseignant·e d'HGC évalue les élèves sous différentes formes en tenant compte des domaines d'apprentissage et des compétences transversales.

La moyenne d'HGC se combinera avec EDS en fin de 2^{ème} année ainsi qu'en fin de 3^{ème} année (moyenne de EDS de fin de 2^{ème} année CG tronc commun avec moyenne de HGC de fin de 3^{ème}).

7. EXAMEN

L'examen oral dure 15 minutes. Il porte sur les thèmes de la 3^{ème} année ainsi que sur toutes les compétences développées depuis la 1^{ère} année.

L'élève prépare son examen pendant 15 minutes. L'examen se déroule de la manière suivante :

1. L'élève tire au sort un document qui contient une seule illustration (dessin de presse, photo, graphique ou tableau de chiffres) et qui porte sur un thème développé en 3^{ème} année.
2. L'élève a 15 minutes de préparation pour réaliser une carte heuristique qui explique le document et le met en perspective. Ce travail est réalisé à l'aide d'un/e logiciel/ application installé/e sur un appareil numérique mis à disposition par le LJP. Cet appareil numérique ne peut être utilisé que pour cette tâche.
3. L'examen dure 15 minutes: l'élève présente la carte heuristique puis le jury pose des questions sur la carte, le document et le thème lié au document. Le jury peut également vérifier les compétences développées depuis la 1^{ère} année.